



MAIRIE

ASPRES SUR BUECH

COMPTE RENDU

CONSEIL MUNICIPAL DU 12 AVRIL 2018

Conseillers présents : MM Pascal DEGASPERI ; Alain FROGET ; Jean-Pierre MENUT ; Sébastien SIMION ; Robert RICHIARDONE ; Gilles TOURTET ; MMES Christine DELORME ; Odile DURAND ; Jacqueline HARDON ; Céline PIERROT ; Françoise PINET

Absents représentés : Christian BRETON (pouvoir à Françoise PINET),
Joris GIRARD (pouvoir à Christine DELORME)

Absents : MME Julie GAY-PARA, M. Yannick LOMBARD

Les comptes rendu du conseil municipal du 15 février 2018 et du 1^{er} mars 2018 sont approuvés à l'unanimité (correction des membres présents).

Monsieur Gilles TOURTET est désigné secrétaire de séance.

VOTE DES BUDGETS PRIMITIFS 2018

COMMUNE

Les prévisions des dépenses de fonctionnement s'élèvent à 1 604 434.13 € équilibrées en recettes de fonctionnement. Les prévisions des dépenses d'investissement s'élèvent à 1 326 712.09 € équilibrées en recettes d'investissement.

Section fonctionnement : Les propositions des dépenses prennent en compte les dépenses courantes, les charges à caractère général, (notamment l'enfouissement des lignes téléphoniques, propriétés de France Télécom, dans le cadre de la deuxième tranche des travaux de la RD1075, une augmentation importante des crédits pour l'entretien de la voirie sur plusieurs secteurs), l'entretien des bois et forêts, les charges de gestion courante, les charges de personnel, un virement prévisionnel à la section d'investissement d'un montant de 900 681.26 € et le remboursement des intérêts d'emprunt.

Concernant les recettes elles intègrent le report de l'excédent antérieur, le produit de la fiscalité, les locations des immeubles et les dotations de l'Etat. Le budget est proposé sans une hausse de la fiscalité.

Section investissement : les propositions des dépenses concernent principalement les travaux d'accessibilité de la mairie, l'extension de l'école, l'acquisition de panneaux d'information, l'aménagement d'un cheminement pour piétons route de Valence et l'aménagement de la Place des Séquoias. Seules les subventions acquises et en cours de versement ont été inscrites au budget.

Le budget primitif de la commune est adopté à l'unanimité des membres présents.

EAU ET ASSAINISSEMENT

Les prévisions des dépenses de fonctionnement s'élèvent à 151 615.75 € équilibrées en recettes de fonctionnement. Les prévisions des dépenses d'investissement s'élèvent à 450 012 € équilibrées en recettes d'investissement.

Comme chaque année il est prévu des crédits pour l'entretien des réseaux. Les tarifs fixés par la commune restent inchangés.

Les principales opérations inscrites en investissement concernent la réalisation du schéma d'assainissement, la création d'un réseau pluvial quartier del Praïs et la réfection du réseau principal.

Le budget primitif de l'eau et l'assainissement est adopté à l'unanimité des membres présents.

CAISSE DES ECOLES

Les prévisions des dépenses et des recettes de fonctionnement s'élèvent à 12 450 €. Le budget est équilibré par le versement de la subvention du budget de la commune et par la reprise de l'excédent.

Le budget primitif de la caisse des écoles est adopté à l'unanimité des membres présents.

VOTE DES TAUX DES TAXES DIRECTES LOCALES

Madame le maire propose le maintien des taux de fiscalité appliqués en 2017 soit : Taxe Habitation 8.16 %, Taxe Foncière Bâti 16.72 %, Taxe Foncière Non Bâti 126.05 %. Le produit fiscal attendu est de 267 054 €.

Le vote de ces taux pour 2018 est adopté à l'unanimité des membres présents.

ATTRIBUTION DES SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

Le montant des subventions voté aux associations reste en partie identique à celui versé en 2017. La subvention versée à l'ADMR est supprimée car à partir de cette année dorénavant c'est le CIAS qui versera une subvention.

Une subvention d'un montant de 700 € sera versée à St Géraud d'Aspéris pour l'organisation de la dixième année de la fête médiévale.

L'association NAMASTE organise de nouveau cette année un festival de musique au mois de juin au Chevalet, le montant proposé de la subvention est de 1 000 €.

Un montant supplémentaire de 2 400 € sera versé à la coopérative scolaire dans le cadre de l'organisation du voyage scolaire, sortie voile.

Les subventions ne sont versées que sur présentation d'un dossier complet comprenant entre autre un bilan des activités et un bilan financier.

Accord à l'unanimité des membres présents.

SUBVENTION A LA CAISSE DES ECOLES

Vote d'un virement d'un montant de 7 509.84 € pour le fonctionnement de ce budget annexe.

Accord à l'unanimité

SUBVENTION USSB

Vote d'une subvention d'un montant de 100 € à l'Union Sportive du Secteur Buëch. Cette association organise des manifestations pour et avec les écoles de son secteur.

Accord à l'unanimité

SUBVENTION AU RASED

Comme chaque année un montant de 150 € sera attribué au Réseau d'aides Spécialisées aux Enfants en Difficulté.

Accord à l'unanimité.

PARTICIPATION AU FONDS DE SOLIDARITE LOGEMENT

Ce fonds a pour mission de venir en aide aux personnes et aux familles en difficulté. Pour Aspres la participation prévisionnelle s'élève à 338.80 € (contribution à hauteur de 40 centimes d'euro par habitant).

Accord à l'unanimité.

ENTRETIEN VOIRIE COMMUNALE 2018

Un appel d'offres a été passé sur le site internet marchés-publics pour l'entretien annuel de la voirie communale. Une seule entreprise a répondu, La ROUTIERE DU MIDI. La réfection du chemin d'aiguebelle et du chemin de St Apôtre ont été retenus dans le programme des travaux pour un montant HT de 57 796.80 €.

Accord à l'unanimité pour retenir LA ROUTIERE DU MIDI.

Madame le Maire propose également que le conseil l'autorise à signer le devis de l'entreprise Misserian pour la création d'un réseau pluvial à Aiguebelle, montant des travaux 7 130.00 € HT.

Madame le Maire indique que la commune s'engage à prendre en charge les travaux de réfection de l'allée des Moulettes Basses en 2019. En effet la commune ne pourra pas prétendre cette année à une dotation complémentaire du Département. Une réponse dans ce sens a été faite aux propriétaires concernés.

AMENAGEMENT DU CHEMIN PIETONNIER

ROUTE DE VALENCE

La commune souhaite aménager en partie la traversée de la RD993, axe de circulation de plus en plus fréquenté. Il est nécessaire et urgent de sécuriser les déplacements de piétons qui se rendent au centre du village. Madame le maire propose de demander une subvention au Département au titre de l'enveloppe des amendes de police. (travaux de sécurité, étude et mise en œuvre de plans de circulation) et de renouveler la demande de subvention au titre du FRAT (Fonds Régional d'Aménagement du Territoire). Le montant prévisionnel des travaux s'élèverait à 24 600 € HT, le plan de financement prévisionnel serait le suivant : Département 50 % 12 300 €, Région 30 % 7 380 €, autofinancement 20 % 4 920 €

Accord à l'unanimité.

Une réunion avec les propriétaires des parcelles qui sont en bordure de ce projet de cheminement piétons sera programmée prochainement.

SERVICE ACTIONS JEUNESSE

Madame le Maire propose :

- de passer une convention de mise à disposition d'un adjoint technique territorial de 2^{ème} classe à raison de 5 heures hebdomadaires avec la communauté de Communes Buëch Dévoluy. Cet agent sera en charge de l'entretien des locaux du service actions jeunesse.

- De modifier la délibération constituant une régie d'avances prise lors du conseil municipal du 13 décembre 2017

Modification de l'article 1 : ajout de certaines dépenses, « *tous paiements nécessaires au bon fonctionnement du service actions jeunesse* »

- De modifier la délibération prise lors du CM du 15 février qui fixait les tarifs 2018 : sorties et activités exceptionnelles, *ne pas préciser secteur adolescents.*
- De signer le contrat enfance jeunesse deuxième génération avec la CAF des hautes-Alpes. Ce contrat vise à aider les communes à développer ou mettre en œuvre une politique locale globale et concertée en faveur des enfants et des jeunes âgés de 3 à 17 ans.

Accord à l'unanimité.

COMMUNAUTE DE COMMUNES BUECH-DEVOLUY - TRANSFERT DE LA COMPETENCE OPTIONNELLE MAISON DES SERVICES AU PUBLIC

Le conseil communautaire du 6 novembre 2017 a actualisé les statuts de la Communauté de Communes Buëch Dévoluy et a inscrit dans les compétences optionnelles la gestion des Maisons des Services Au Public. La CCBD gère déjà deux MSAP, celle de Veynes et celle du Dévoluy.

Accord à l'unanimité

LE CHEVALET

Madame le Maire propose de rajouter à l'ordre du jour la convention de mécénat à passer entre les parties (le département, la Commune, la Communauté de communes) et la société CN'AIR. L'implantation sur le territoire de la commune de la centrale solaire constitue une action qui s'inscrit dans l'accompagnement des territoires à la transition énergétique. La CN'AIR a souhaité accompagner les parties lorsque celles-ci réalisent des actions en faveur de la préservation et de la mise en valeur du patrimoine. Elle s'engage à apporter un soutien financier de 60 000 € pour la réalisation des projets suivants : aménagement d'un sentier de randonnée de découverte autour du site du Chevalet, requalification et renforcement de l'attractivité des locaux, pérennisation et sécurisation activités vol libre et modélisme, mise en place de deux chalets bois permettant un accueil des pratiquants. Ce montant sera versé au Département qui s'engage à réaliser les travaux.

Accord à l'unanimité.

Madame le maire informe le conseil que pour des raisons de sécurité pour le vol libre le Département va engager des travaux de déviation de la route d'accès de l'aérodrome à hauteur de 100 000 €.

INFORMATIONS

ECOLE

Le permis de construire pour l'extension de l'école devrait être déposé très prochainement. Madame le maire propose de demander à l'architecte son avis sur le projet de l'extension de la cantine.

VILLAGES DE CARACTERE DU BUECH

Une rencontre est prévue avec la personne chargée de mission à l'agence de développement pour faire le point au sujet du label « Petites cités de caractère du Buëch ». La commune pourrait candidater à ce label.

PLACE DES SEQUOIAS

Les services d'IT05 ont conseillé de faire une étude de programmation pour l'acquisition de la propriété Albrand. Madame le maire propose de se renseigner auprès du bureau d'urbanistes chargé de la révision du PLU étant donné qu'une OAP (Orientation d'Aménagement et de Programmation) y est inscrite.

Madame le maire indique que le département a voté un programme routier conséquent pour l'entretien des routes . Elle informe que les séances plénières du conseil départemental peuvent être suivies en direct.

Madame Céline PIERROT fait remarquer que les camping caristes sont satisfaits de l'aire prévue le long de l'avenue de la gare, c'est une bonne publicité pour le village.

Madame Jacqueline HARDON signale de nouveau le problème de l'eau qui coule depuis le lotissement Del Praïs. Gille TOURTET indique qu'un réseau pluvial va être créé pour y remédier.

Madame le maire souligne que plusieurs lots se sont vendus au lotissement Pellissard ce qui est satisfaisant.

PUBLIC

Madame CARRARA Patricia signale des trous dans la chaussée rue nationale. Les employés iront mettre de l'enrobé.

Madame BERTRAND Annie souligne le problème récurrent de l'égoût qui se bouche chaque année.

Mesdames CARRARA et BERTRAND souhaiteraient avoir un peu plus de communication au niveau de la Communauté de Communes Buëch Dévoluy.

La séance est levée à 19 h 15.